

## REGARD SUR LES PUBLICATIONS D'ÉMISSION DE CO2

Une observation est à l'origine de ce travail, l'angoisse croissante des entreprises concernant leurs émissions de CO2, car ces émissions sont désormais prises en compte par les banques dans l'octroi de financement ou par les fonds pour le calcul de température de portefeuille.

### Éléments de méthodologie :

- i) Pour éviter des biais dans les comparaisons, nous avons collecté les données auprès de la même source. Les émissions retenues sont les scope 1+2.
- ii) Les émissions ont été ramenés au chiffre d'affaires des entreprises. Nous faisons la supposition que ce que l'on appelle **croissance verte** est la capacité d'une entreprise à faire progresser son résultat tout en diminuant les émissions.
- iii) Les émissions ont été ramenés au nombre d'employés. On émet la supposition que l'efficacité d'un plan de réduction des émissions de CO2 s'exprime relativement à la taille de l'entreprise plutôt que dans l'absolu (typiquement une entreprise qui en achète une autre de taille identique va augmenter (si ce n'est doubler) ses émissions absolues, ce qui ne dit rien de l'efficacité de son plan de réduction).
- iv) Les données ont été groupées par secteur en émettant l'hypothèse que chaque secteur possède un profil d'émission, et que chaque acteur du secteur est comparable à ses pairs. L'inverse est en revanche parfaitement impossible. On ne peut rien conclure de la comparaison d'une société industrielle avec une société de service par exemple, les activités étant bien trop différentes.
- v) Afin que le travail ne soit pas stigmatisant, le nom des sociétés regardées n'est pas divulgué.

### Limites des observations :

- i) Le calcul des émissions reste un sujet jeune dont la compréhension peut encore évoluer. Nous n'avons pas évalué l'impact d'un éventuel changement de méthodologie dans le calcul des émissions. Certaines variations pourraient sans doute être attribuées à une évolution de la compréhension (changement de scope d'émission par exemple) ou de méthodologie.
- ii) La profondeur historique des données, limitée à 3 années, de 2020 à 2022, ne permet pas de dégager de tendance solide à ce stade. Certaines sociétés n'ont pas publié toutes les années.

### Qu'observe-t-on et que peut-on conclure de ces observations ?



#### Ecarts intra-sectoriels très importants :

Au sein de la plupart des secteurs, il existe des écarts très importants entre les acteurs, avec des émissions par millions d'€ de chiffre d'affaires ou par employé qui dépasse 100%. De tels écarts ne peuvent s'expliquer simplement par le caractère vertueux ou non d'une entreprise, ils seraient plutôt attribuables à des écarts de méthode. Cela est tout particulièrement vrai du secteur du Conseil, qui n'a pas de production physique et dont la dispersion intra-sectorielle doit tirer ses origines de mécaniques différentes dans l'estimation des émissions.



#### Aberrations :

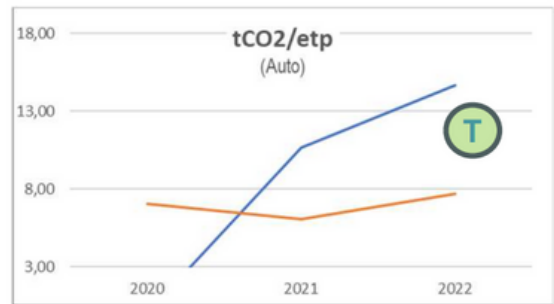
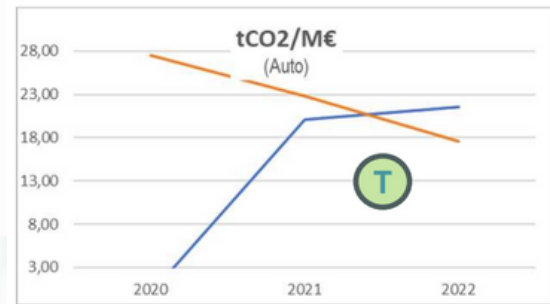
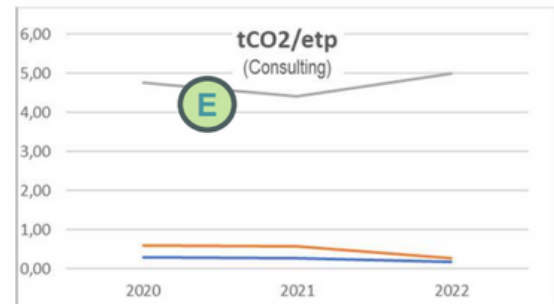
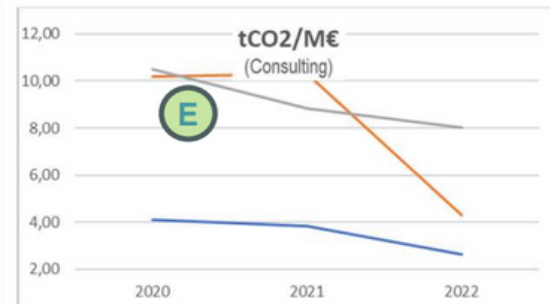
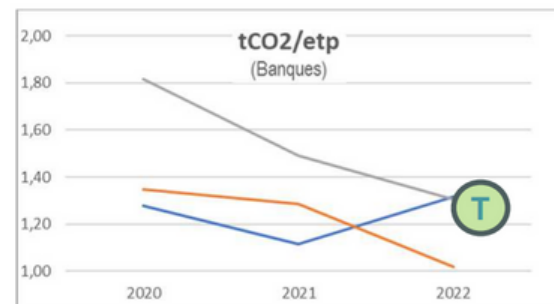
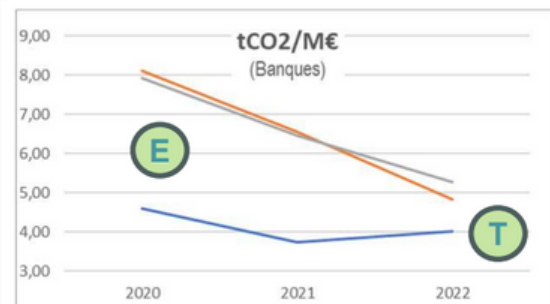
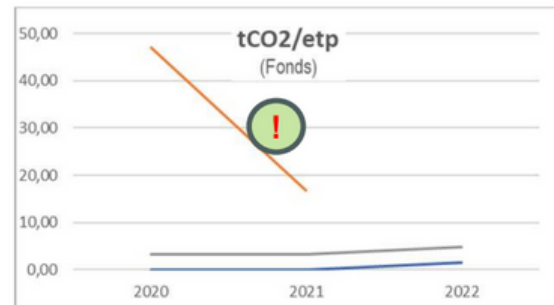
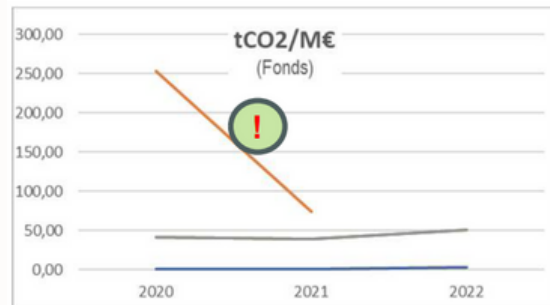
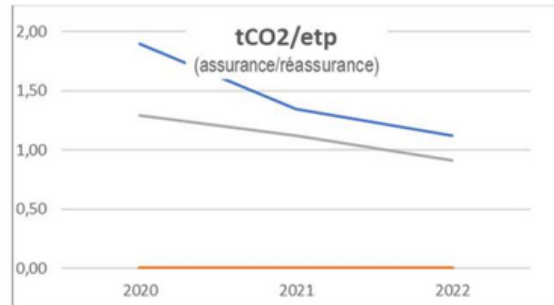
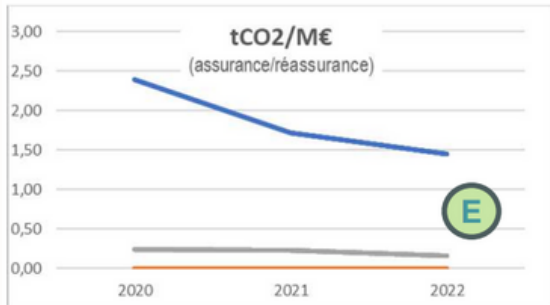
A certains niveaux, les chiffres publiés n'illustrent qu'une incapacité d'une entreprise à produire un chiffre d'émissions de CO2 fiable. Pour les fonds, les émissions vont de 2,5 tCO2 /M€ à 253 tCO2 /M€. Il est possible qu'un fonds a considéré (et encore) les émissions dans les entreprises investies et un autre les a écartées. Mais il est inquiétant que la cheville ouvrière du financement de la transition ne soit pas plus mature sur le sujet



#### Transition énergétique encore à enclencher :

On observe que les émissions ne diminuent pas de façon continue pour l'ensemble des acteurs. Pourtant, on pourrait imaginer que les premiers efforts sont assez faciles à réaliser. Dans les bilans, on note notamment : approvisionnement en énergie verte, diminution/suppression des voyages d'affaire en avion, sobriété énergétique et mesures de compensation. A elles seules, ces mesures devraient peser favorablement sur le bilan des sociétés. Malgré cela, on observe assez clairement des augmentations d'émission accompagnant la reprise post-covid. Ces sociétés semblent repousser la transformation de leur modèle

# REGARD SUR LES PUBLICATIONS D'ÉMISSION DE CO2



## REGARD SUR LES PUBLICATIONS D'ÉMISSION DE CO2

Pour que les banques, et autres institutions financières jouent pleinement et honnêtement leur rôle de financement de la transition énergétique, leurs décisions doivent se fonder sur des indicateurs de performance plus justes.

L'amélioration de la qualité de l'information doit venir d'une clarification méthodologique des régulateurs, que chaque entreprise applique la même méthode sur le même périmètre. Et pour enclencher une véritable transition, les mesures de transparence doivent s'accompagner de mesures contraignantes et non incitatives et honnêtement leur rôle de financement de la transition énergétique, leurs décisions doivent se fonder sur des indicateurs de performance plus justes.

L'amélioration de la qualité de l'information doit venir d'une clarification méthodologique des régulateurs, que chaque entreprise applique la même méthode sur le même périmètre. Et pour enclencher une véritable transition, les mesures de transparence doivent s'accompagner de mesures contraignantes et non incitatives.

*Pour aller plus loin, discutons de vos priorités.*



*Gardez le cap sur vos projets*



Jérôme Haniez -Associé  
jhaniez@solent-consulting.com  
+33 6 30 27 89 24